



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

### Séance du 12 juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 28  
Nombre de procurations : 07  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 05 juillet 2021  
Date de publication : 19 juillet 2021

#### Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

#### Référence

21.12.07.75

#### Commission

Aménagement et Urbanisme

#### Objet

Échange entre la Ville de Dole et SEDIA et classement dans le domaine public

#### Secrétaire de séance

Mme Isabelle DELAINE

#### Rapporteur

M. Patrice CERNELA

#### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Mohamed MBITEL  
M. Paul ROCHE à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Alexandre DOUZENEL  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER  
M. Hervé PRAT à Mme Laetitia JARROT-MERMET  
M. Nicolas GOMET à M. Timothée DRUET

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.12.07.63) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.12.07.72-73-74) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.12.07.77-78-79)

Par délibération n° 21.03.05.44 du 3 mai 2021, le Conseil Municipal a décidé un échange de parcelles entre la Ville de Dole et la société d'économie mixte SEDIA afin de s'adapter aux limites opérationnelles du projet immobilier mixte tertiaire et logement prévu cours Clémenceau.

Après intervention du géomètre, et afin de simplifier la conduite d'opérations futures, il est proposé de modifier l'échange envisagé comme suit : l'échange sans soulte interviendra sur la base du plan annexé à la présente entre la parcelle BV n° 305 d'une superficie de 45 m<sup>2</sup> au profit de SEDIA et la parcelle BV n° 304 d'une contenance de 234 m<sup>2</sup> au profit de la Ville de Dole.

Il convient également de classer dans le domaine public la parcelle BV n° 306 pour une surface de 293 m<sup>2</sup> afin d'éviter la mise en place d'éventuelles servitudes de passage au bénéfice du futur aménagement programmé par SEDIA, servitudes qui auraient pu générer des contraintes lors de la mise en œuvre d'autres aménagements ultérieurs.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 8 juillet 2021,

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210712-DCM21120775-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2021  
Date de réception préfecture : 15/07/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à la société d'économie mixte SEDIA de la parcelle BV n° 305 de 45m<sup>2</sup> située Cours Clémenceau,
- **APPROUVE** l'acquisition à la société d'économie mixte SEDIA de la parcelle BV n° 304 d'une superficie de 234 m<sup>2</sup> située Cours Clémenceau,
- **PRÉCISE** que cet échange se fera sans soulte,
- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de la parcelle BV n° 306 d'une contenance de 293 m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 21.03.05.44 du 3 mai 2021.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SEDIA - 6 rue Louis Garnier- 25000 BESANCON
- Étude LEGATIS-34 avenue Northwich-39100 DOLE

Fait à Dole, le 12 juillet 2021.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX





**Parcelle à verser dans le  
domaine public**

**Parcelle à  
céder à SEDIA**

**Parcelle à  
acquérir par la  
ville de Dole**

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210712-DCM21120775-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2021  
Date de réception préfecture : 15/07/2021

SOURCE: BD ORTHO 2017 IGN

